Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème électricien

Par MarionP

Bonjour. Nous avons fait construire notre maison il y'a presque 4 ans. Nous avons fait appel à des artisans pas un constructeur. Il se trouve que aujourd'hui nous nous sommes rendu compte que nous avions des problèmes électriques. Je vous passe les détails de l'histoire, le consuel est revenu pour évaluer si notre installation est conforme. Il se trouve que suite à leur visite notre maison n'est pas conforme. L'électricien ne répond pas au téléphone.... quels sont nos droits? Pouvons nous exiger de lui qu'il paye la mise aux normes étant donné que nous refusons qu'il intervienne. Nous n'avons plus confiance.

Merci par avance de votre aide.

Par ESP

Bonjour
Vos droits sont de lui demander de faire jouer son assurance garantie décennale.
Pour lui faire supporter les frais de mise aux normes, vous devrez passer par la case justice, via le tribunal, pour qu'il ordonne soit la reprise des travaux (exécution forcée) par la société elle-même ou une autre entreprise, avec attribution de dommages-intérêts.
La saisine du tribunal compétent dépend de la nature du litiges et de leur montant.
CLIQUEZ
[url=https://www.ufc-quechoisir-92nord.fr/justice/11-la-requete-au-tribunal-judiciaire]https://www.ufc-quechoisir-92nord.fr/justice/11-la-requete-au-tribunal-judiciaire[/url]